



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2235>

Le Vote Electronique pour les Nul-les

- Droit syndical - Outils militants - Militer à son niveau, questions pratiques et droit syndical -

Date de mise en ligne : dimanche 27 novembre 2022

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Du 1er au 8 décembre, tous les personnels de l'Education Nationale votent aux élections professionnelles. SUD éducation Lorraine met à votre disposition un tuto pour s'y repérer dans le dédale du vote électronique aux élections professionnelles, et vous explique pourquoi il est important de voter pour SUD à tous les scrutins

Les dernières élections professionnelles (2018) ont vu moins d'un personnel sur deux se mobiliser pour désigner ses représentant-es au comité technique ministériel de l'éducation nationale (CTMEN). Ce CTMEN se réunit deux fois par an, et est composé du ministre de l'EN ou son représentant, du directeur des RH, et 15 représentant-es du personnel. Cette instance qui peut sembler rébarbative ou hermétique a pourtant des implications directes dans nos métiers.

L'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements ou services, la gestion prévisionnelle des effectifs, les règles statutaires et d'échelonnement indiciaire, les méthodes de travail des établissements, administrations, et leur impact sur les personnels... le CTMEN est consulté sur ces sujets, centraux dans nos vies professionnelles.

On connaît la consultation à la mode jupitérienne : après avoir récolté les avis des un-es et des autres, l'exécutif les range dans un tiroir (voire une poubelle ?) et applique des décisions prises avant même cette "consultation". À ce titre, il semble qu'on est mieux écouté avec un cabinet de conseil néolibéral qui facture par millions ! La vision qui en ressort, les yeux fixés sur les profits à court terme, est celle de l'austérité : moins de moyens pour les services publics et une mise en concurrence grandissante des acteur·rices de tous les domaines. Dans ce cadre, le CTMEN ressemble plus à une chambre d'enregistrement doublée d'une caution "démocratique". "La dictature c'est ferme ta gueule, la démocratie, c'est cause toujours" comme disait le poète.

À ce titre, il est évident que choisir d'élire des représentant-es d'un syndicat de lutte au CTMEN ne change pas radicalement la donne. À ce titre, ces élections peuvent sembler être une mascarade. Reste qu'il ne faut pas sous-estimer deux points : d'une part, même sans pouvoir décisionnaire, porter nos revendications ambitieuses directement au niveau du ministre chaque fois que c'est possible constitue un beau caillou dans la chaussure de la hiérarchie, quand le "pas de vagues" fait office de devise ; d'autre part, les implications de ces élections sont en fait palpables sur le terrain, au niveau local.

En effet, les décharges syndicales sont calculées en fonction des résultats des élections professionnelles. À ce titre, et au vu des effectifs de SUD éducation Lorraine, une variation de quelques pourcents peut faire doubler nos crédits de décharge syndicale, ou bien nous couper de précieux moyens. Ces moyens sont directement visibles, par nos adhérent-es mais pas seulement : le nombre de permanences au cours desquelles il est possible de répondre aux questions en dépend directement. De la même manière, l'organisation de stages, et donc leur nombre et leur durée, dépendent de ces attributions. Enfin, un bon score aux élections professionnelles nous permet d'être en position de force face à nos hiérarchies à tou-te-s.

Les élections professionnelles qui se profilent du 1er au 8 décembre prochain sont donc un RDV d'importance, à la fois pour porter une voix différente directement aux oreilles du ministre, mais aussi pour l'organisation, sur le terrain, de l'outil syndical qu'est SUD.